

Réf. : Responsable Service scolarité

**Arrêté fixant la composition du jury d'examen de
la Licence professionnelle mention Métiers de la Santé
Parcours Management Opérationnel de l'Information Médicale**

Le Doyen de la Faculté de Pharmacie de Lille,

- Vu le code de l'éducation, notamment les articles L. 613-1, D. 623-6 et D. 613-7,
Vu l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master,
Vu l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant les modalités d'accréditation d'établissements d'enseignement supérieur,
Vu l'arrêté de l'Université de Lille n° 2022-053 du 03 janvier 2022 relatif à délégués de signature.

Décide :

Art. 1 : sont nommés pour l'année universitaire **2022-2023** membres du jury d'examen de la **Licence professionnelle mention Métiers de la Santé – Parcours Management Opérationnel de l'Information Médicale** :

Président : M. le Pr Mohamed LEMDANI (PU),

Mme le Dr Malgorzata CUCCHI (MCF associé),
M. le Dr François DUFOSEZ (MCF associé),
Mme le Dr Florence LOINGEVILLE (MCF),
M. le Dr Djamel ZITOUNI (MCF).

Art. 2 : le Responsable de l'Administration et du Pilotage de la Faculté de Pharmacie est chargé de l'exécution de la présente décision.

Fait à Lille, le 03 Octobre 2022

Pr. Delphine ALLORGE

